

DORET Camille

De: Bernard Vernisse <residentsaintcyr@aol.fr>
Envoyé: samedi 1 juin 2019 17:32
À: DSTAU-plumodif2019
Objet: Révision du PLU
Pièces jointes: Vierge 59.pdf

Envoyé de mon iPad

Françoise VERNISSE
9 rue Georges Courteline
37540 Saint Cyr sur Loire

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

LA FLEUR D'OR -récompense rare attribuée à notre commune de Saint Cyr sur Loire en 2017-
serait elle fanée ??voir Ternie ?..

Le respect de cette distinction honorifique impliquait pour nos élus :

- d'améliorer la qualité de vie des habitants
- de valoriser l'image de la commune.
- de protéger et valoriser l'environnement

Nous n'avons qu'une seule chose à dire :

SAUVONS notre commune si riche en patrimoine ,préservons notre nature exceptionnelle,arrêtez les nuisances dues à la densification sauvage de la commune ...avec ses nuisances...et l'écologie dans tout cela ?

Les Saints Cyriens et Saints Cyriennes se désolent de la dégradation de notre belle commune ...

Les problèmes de circulationdans nos rues étroites ...problématiques et dangereux pour tous les riverains ..

En 2017 ,lors de l'enquête publique pour le VAU ARDAU ,un adjoint a l'urbanisme et un adjoint chargé de l'environnement ,écrivait sur le registre de la mairie :

-Je cite :

« Que les voiries de ce secteur historique de Saint Cyr ne permettaient pas d'assurer en sécurité une augmentation de la circulation »fin de citation .

-je cite :

« Que les voies d'abords n'étaient pas conçues pour absorber les déplacements d'une population importante ... »- fin de citation .

Pourquoi le pourraient elles aujourd'hui ?

Donc ,pourquoi l'extension de la GRUETTE 2 ? OAP qui outre densifier la circulation ,détruira encore des espaces verts ,et menacera notre patrimoine qui fait le charme de notre commune .

Créer avec tempérance

Gérer avec pragmatisme

Transmettre en préservant

Ce sont les qualités de bon gestionnaire de patrimoine messieurs les élus .

Donc NON à l'extension de la Gruette 2

Veillez croire Monsieur le commissaire enquêteur en l'assurance de mes sentiments les meilleurs

Le 1 er juin 2019

Françoise VERNISSE .